





Etape 1 : Vérifier votre inscription sur la liste électorale

1. Accéder sur le site internet www.service-public.fr, possibilité de vous connecter via le bouton bleu www.franceconnect.gouv.fr
2. Cliquer sur : Inscription consulaire au registre des Français établis hors de France
3. Cliquer sur : A quoi sert l'inscription consulaire
4. Cliquer sur : Inscription pour pouvoir voter aux élections françaises
5. Cliquer sur : Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote
6. Cliquer sur : Accéder à la démarche en ligne
7. Tester au besoin la commune de vote : BANGKOK

Vous connaîtrez la commune de **votre bureau de vote**, et **votre numéro d'électeur**,

- Télécharger votre attestation d'inscription sur les listes électorales



ATTESTATION D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

En date du **26 avril 2024**,

François, Georges MARTIN

01/01/1901 **57**

Numéro national d'électeur **123456789**

(à fournir pour donner ou recevoir une **procuration**)

est inscrit sur la liste consulaire de **BANGKOK**



Etape 2 : Choisir son mandataire, celui qui ira voter pour vous

Il doit :

- Être de nationalité française (sauf cas spécifique)
- Avoir 18 ans, la veille de l'élection (soit le 8 mai 2024)
- Jouir de ses droits civils et politiques

Il n'a pas besoin d'être sur le même bureau de vote que vous, mais il devra voter pour vous dans votre bureau de vote

Votre mandataire peut recevoir :

- au maximum 2 procurations dont une seule établie en France si aucun des mandants n'est inscrit sur une liste électorale consulaire (ex s'ils sont en France)
- au maximum 3 procurations dont une seule établie en France si au moins un des mandants est inscrit sur une liste électorale consulaire



Etape 3 : Etablir sa procuration (2 méthodes)

METHODE 1 : PROCURATION EN LIGNE , pour ceux qui peuvent la valider à Bangkok

1. Sur le site de : www.maprocuration.gouv.fr (possibilité de se connecter via FranceConnect)
2. Sélectionner : Je donne procuration : A l'étranger
3. Sélectionner et compléter : N° d'électeur et date de naissance (son nom va apparaître)
4. Sélectionner : Les élections européennes du 9 juin 2024
5. Vérifier puis valider votre demande de procuration
6. Faire valider votre procuration, à l'ambassade ou au consulat à Bangkok



Etape 3 : Etablir sa procuration (2 méthodes)

METHODE 2 : FORMULAIRE PAPIER , Pour ceux qui la feront valider chez un consul honoraire français :

1. Saisir dans votre barre de recherche internet : [cerfa_14952-03.pdf](#)
2. Télécharger le formulaire
3. Imprimer en 2 pages (donc pas en recto verso)
4. Compléter le formulaire
5. Aller chez un consul honoraire de nationalité française, avec une pièce d'identité (Passeport, CNI, permis ...) pour faire valider votre procuration



1^{er}
feuillet
Cerfa



N° 14952*03

Vote par procuration¹

Vos informations

Nom de naissance : _____ Prénom(s) : _____
Date de naissance : J J / M M / A A A A Sexe : F M
Numéro national d'électeur : _____

i Le numéro national d'électeur contient jusqu'à 9 chiffres et est présent sur la carte électorale. Il peut également être retrouvé sur la page « Interroger sa situation électorale » sur le site internet service-public.fr

Téléphone : _____ Courriel² : _____

Vous êtes inscrit sur la liste électorale (cochez une case uniquement) :

de la commune de : _____
Département ou collectivité : _____
i Pour Paris, Lyon, Marseille, indiquer aussi l'arrondissement.
 consulaire³ de : _____ Pays : _____

Votre procuration

Vous pouvez cocher la case 1 pour établir une procuration, la case 2 pour résilier une procuration, ou cocher les deux cases.

1. Vous donnez procuration pour voter à votre place à :

Nom de naissance : _____ Prénom(s) : _____
Date de naissance : J J / M M / A A A A Sexe : F M
Numéro national d'électeur : _____

Cette procuration est valable (choisissez « Pour l'élection » ou « Jusqu'au ») :

Pour l'élection : _____ du : J J / M M / A A A A
Type d'élection Date du premier tour
 Pour le premier tour
 Pour le second tour (cochez une ou deux cases)
 Jusqu'au⁴ : J J / M M / A A A A

2. Vous résiliez à la date de signature de ce document toute procuration que vous avez établie précédemment :

Votre signature : _____

Cadre réservé à l'administration

Nom et prénom de l'autorité ayant établi la procuration : _____

Cochez la case correspondante :

Police nationale Gendarmerie nationale Tribunal Consulat

Fait à : _____

Le : J J / M M / A A A A

Signature et cachet de l'autorité : _____

¹ Ce formulaire est émis par le ministère de l'Intérieur. Code électoral, articles L. 71 à L. 78 et R. 72 à R. 80.

² Cette information est facultative. Votre maire ou consulat pourra vous contacter en cas de besoin.

³ Case à cocher uniquement pour les électeurs inscrits sur une liste électorale consulaire.

⁴ La procuration peut être établie pour une durée maximale d'un an pour les électeurs inscrits sur une liste électorale communale et de trois ans pour les électeurs inscrits sur une liste électorale consulaire.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Plier dans ce sens



ADRESSE COMPLÈTE DE LA MAIRIE DESTINATAIRE

VOTE PAR PROCURATION



2eme
feuillet
Cerfa



Récépissé à conserver par le demandeur

i Pour être valide, ce récépissé doit être présenté pour signature à l'autorité établissant la procuration.

Le demandeur

Nom de naissance : _____
Prénom(s) : _____

1. A donné procuration pour voter à sa place à :

Nom de naissance : _____
Prénom(s) : _____

Cette procuration est valable (choisissez « Pour l'élection » ou « Jusqu'au ») :

Pour l'élection : _____ du : J / M / M / A / A / A
Type d'élection Date du premier tour

- Pour le premier tour
 Pour le second tour (cochez une ou deux cases)

Jusqu'au¹ : J / M / M / A / A / A

2. A résilié à la date de signature de ce document toute procuration qu'il a établie précédemment.

Cadre réservé à l'administration

Nom et prénom de l'autorité ayant établi la procuration : _____

Cochez la case correspondante : Police nationale Gendarmerie nationale Tribunal Consulat

Fait à : _____

Le : J / M / M / A / A / A

Signature et cachet de l'autorité : _____

Vos données personnelles sont inscrites dans le Répertoire électoral unique mis en œuvre par le responsable de traitement, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) pour gérer les procurations. Les agents habilités de la mairie ou du consulat concerné ont accès à vos données pour traiter votre demande (décret n°2018-343 du 9 mai 2018 modifié).
Vos données seront conservées par l'INSEE jusqu'au 31 décembre de l'année suivant la fin de validité de la procuration.
Conformément au Règlement européen n°2016/679 (UE) du 27 avril 2016 et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits d'accès et de rectification de vos données. Vous pouvez les exercer auprès de l'INSEE (contact-rqpd@insee.fr) ou de son délégué à la protection des données (le-delegue-a-la-protection-des-donnees-personnelles@finances.gouv.fr).
En dernier recours, vous pouvez faire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (www.cnil.fr).

1 La procuration peut être établie pour une durée maximale d'un an pour les électeurs inscrits sur une liste électorale communale et de trois ans pour les électeurs inscrits sur une liste électorale consulaire.



Ensuite ?

Comme mandant :

Vous recevrez un email de Maprocuration, intitulé « Votre procuration est validée ». Vérifiez dans vos spams / indésirables.

Comme mandataire :

Vous aurez votre nom inscrit à côté de celui votre mandataire, sur la liste d'émargement, vous permettant ainsi de voter pour lui.

N'oubliez pas votre pièce d'identité pour aller voter !!!



Pour toute question : Birdy



+66 622 901 184 (Whatshapp)



pole.secretariat.afi@gmail.com